AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2264
FR0010474130-FS1030

6 octobre 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DEMOS

(Alternext)

Par courrier reçu le 4 octobre 2016, complété par un courrier reçu le 5 octobre 2016, le concert composé de la famille Wemaëre[1] et de la société Penthièvre SAS[2] (1 Parvis de la Défense, 92000 Nanterre) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 20 septembre 2016, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société DEMOS et détenir, à cette date et à ce jour, 48 234 385 actions DEMOS représentant 57 212 856 droits de vote, soit 96,68% du capital et 96,43% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Penthièvre SAS	44 528 131	89,25	49 800 348	83,93
Famille Wemaëre	3 706 254	7,43	7 412 508	12,49
Total concert	**48 234 385**	**96,68**	**57 212 856**	**96,43**

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société DEMOS avec maintien du droit préférentiel de souscription[4].

À cette occasion, la société Penthièvre SAS a franchi individuellement en hausse le seuil de 50% des droits de vote de la société DEMOS.

Par ailleurs, la société Penthièvre SAS a précisé détenir, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général :

- 3 300 000 BSA 2013, répartis en trois catégories (BSA 1, BSA 2 et BSA 3)[5] exerçables à tout moment jusqu'au 23 mai 2023, aux prix respectifs de 4,90 € pour les BSA 1, 7,36 € pour les BSA 2 et 9,81 € pour les BSA 3, chaque BSA donnant droit, par exercice, à 1,019 actions DEMOS ;

- 3 100 000 BSA 2014 exerçables à tout moment jusqu'au 31 décembre 2024, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 2 €, à 1 action DEMOS ;

- 3 200 000 obligations convertibles en actions (OCA 2012), convertibles à tout moment jusqu'au 18 octobre 2019, chaque obligation donnant droit par conversion à 1,019 actions DEMOS ; et

- 3 450 000 obligations convertibles en actions (OCA 2014), convertibles à tout moment jusqu'au 1er juillet 2021, chaque obligation donnant droit par conversion à 1 action DEMOS.

———

[1] Comprenant Jean Wemaëre, Financière Wemaëre, Geneviève Wemaëre, Albert Wemaëre, Paule Gauffriau, François Wemaëre et Jacques Wemaëre, agissant de concert.
[2] Détenu à 100% par la société de droit hongkongais Hong Kong Weidong Cloud Education Group, contrôlée par le groupe Weidong Cloud Education, lui-même contrôlé par Monsieur Duanrui Wang.
[3] Sur la base d'un capital composé de 49 892 135 actions représentant 59 333 549 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Cf. communiqué de la société en date du 20 septembre 2016 et rectificatif en date du 22 septembre 2016.
[5] Soit 825 000 BSA 1, 1 237 500 BSA 2 et 1 237 500 BSA 3.